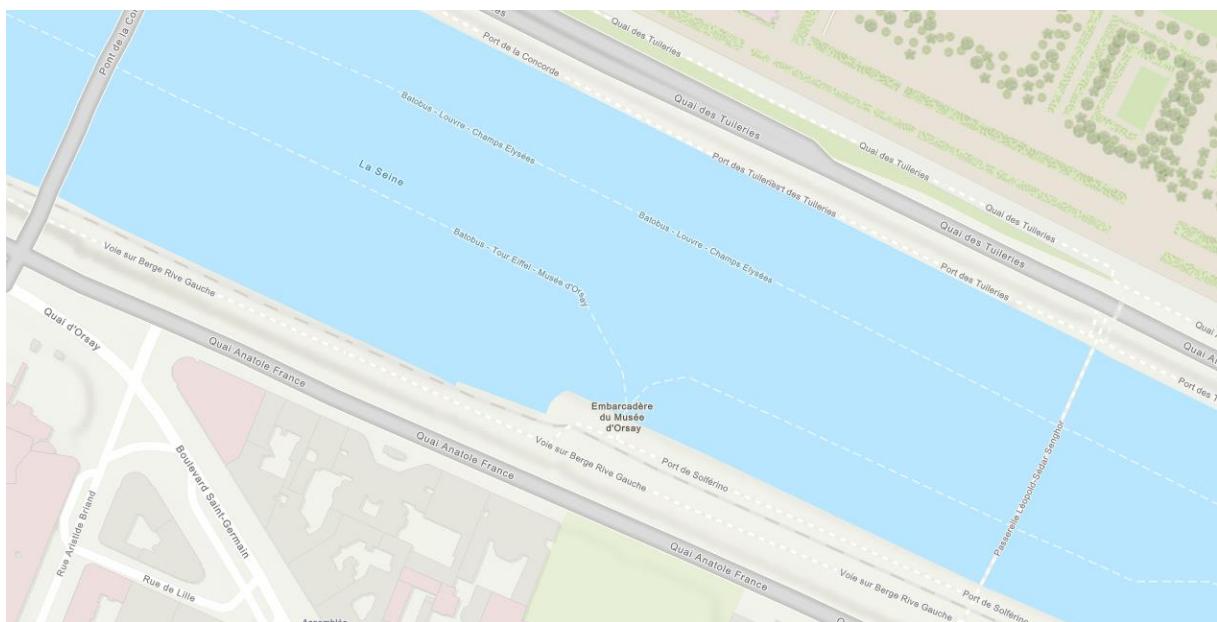


# Port de Solférino

Emplacement pour établissement sans navigation  
de 51 ml maximum

## I) Environnement du site et localisation



Le port de Solférino est situé sur la rive gauche de la Seine, en aval du port des Invalides et en amont du port du Louvre. Il se trouve dans le 7ème arrondissement de Paris, à proximité immédiate du Musée d'Orsay, l'un des musées les plus emblématiques de la capitale. Le port de Solférino s'étend le long du quai Anatole France, offrant une vue remarquable sur la Seine et les monuments emblématiques tels que la passerelle de Solférino (passerelle Léopold Sédar Senghor) et le Jardin des Tuileries en rive droite.

## **II) Généralités**

### **A/ Calendrier prévisionnel :**

- Emplacement actuellement occupé
- Période d'attribution de l'emplacement : Décembre 2025
- Mise à disposition de l'emplacement : 31 octobre 2026

### **B/ Dimensions de l'emplacement**

**Plan d'eau** d'environ 665 m<sup>2</sup> se décomposant comme suit par dérogation au Cahier des Prescriptions :

- Longueur : 51m
- Largeur : 13 m

**Terre-plein exclusif** d'environ 400 m<sup>2</sup> destiné à l'accès de la clientèle au bateau ainsi qu'aux dispositifs d'amarrage avec une assiette pour une installation saisonnière de 320 m<sup>2</sup> maximum.

Terre-plein partagé d'environ 570 m<sup>2</sup> représentant la bande bord à quai d'une largeur de 7m ainsi qu'une surface destinée aux circulations.

### **C/ Destination de l'emplacement**

Destination générale du site :

Le site mis à disposition est affecté à l'accueil d'un établissement flottant sans activité de navigation.

Le terre-plein situé au droit de l'emplacement fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public fluvial avec la Ville de Paris dans le but d'y développer des animations culturelles et des espaces de loisir à destination de tout public.

### **D/ Accès**

**Accès transports en commun** : RER C (Arrêt Musée d'Orsay)

### **Coordonnées GPS :**

Port de Solférino, 75007 Paris, France

Latitude : 48.86201 | Longitude : 2.322119

## E/ Règlementations particulières

- Le Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales des berges de Seine dans Paris (2022)
- Le Règlement Local de Publicité dans Paris
- Règlement particulier de police de l'itinéraire Seine-Yonne  
<https://www.vnf.fr/vnf/publicationss/rppi-02-seine-yonne/>
- Le PLU de Paris et les servitudes, dont le PPRI 75

## **III) Particularité du site**

### Cadrage des aménagements autorisés :

Conformément au Cahier de Prescriptions des Berges de Seine dans Paris, le bateau et l'installation saisonnière devront respecter les orientations relatives à la séquence paysagère n°2 "Le Paris monumental", et de manière plus précise :

- L'établissement flottant pourra être de type B/C ou D, avec une ouverture du pont supérieur ne pouvant excéder un tiers de la surface de l'EF.
- L'écart entre l'établissement flottant et le bord à quai sera de 5 m. Le dispositif d'amarrage et les passerelles devront être décrites ; ces dernières devront se présenter perpendiculairement au quai.
- L'installation saisonnière sur le terre-plein sera limitée à 3 modules fermés et un bloc isolé de bar-comptoir.
- Les modules devront être installés de manière orthogonale par rapport au quai avec un couvrement fédérant l'ensemble des modules.

Les emprises du terre-plein et du plan d'eau se situent sein du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7ème arrondissement en Site Patrimonial Remarquable ; le terre-plein se situe également en zone urbaine verte (ZUV) du SPR.

Dans les deux cas, les projets sont soumis à accord de l'architecte des bâtiments de France.

### Orientations architecturales et paysagères

Parmi les facteurs d'appréciation esthétiques des projets, on compte :

- La forme et les dimensions de l'établissement flottant doivent s'harmoniser avec l'aspect monumental du site.
- L'établissement devra présenter une silhouette élaborée avec des jeux de niveaux, dont une plage avant ou arrière.
- Le réemploi d'une coque traditionnelle est admise.
- L'installation saisonnière devra présenter un aspect convivial et attractif sur ses quatre façades ; les vues plongeantes depuis le quai haut devront être soignées.

## **IV) Descriptif Technique**

Le Titulaire assurera l'entretien et le nettoyage des lieux mis à sa disposition, et de leurs abords.

Le site est remis en l'état et comprend :

## A/ Terre-plein

- Niveau moyen du terre-plein : 28.70 NGF
- La cote du point le plus bas : 28.47 NGF
- Niveau de la Retenue Normale : 26.72 NGF
- Niveau Plus Hautes Eaux Navigables : 29.57 NGF
- Niveau Plus Hautes Eaux Connues : 33.34 NGF

Collecte des ordures : Le ramassage des ordures ménagères est assuré par les services de la Ville de Paris. Un local poubelle est disponible sur site.

## B/ Plan d'eau

Points d'amarrages existant sur le bassin :

- Voir annexe 3 "Plan d'amarrage"

## C/ Réseaux

Les réseaux existants :

- Alimentation en électricité
  - Puissance disponible existante : Tarif jaune
  - Tout coût supplémentaire lié à une augmentation de cette puissance est à la charge du preneur
- Alimentation en eau et raccord assainissement

Tout projet de restauration sur place ou à emporter devra s'engager à respecter l'interdiction d'utilisation d'emballage plastique à usage unique.

Le porteur de projet devra sensibiliser sa clientèle et mettre à disposition des cendriers afin d'éviter la pollution par mégots.

## V) Tarification

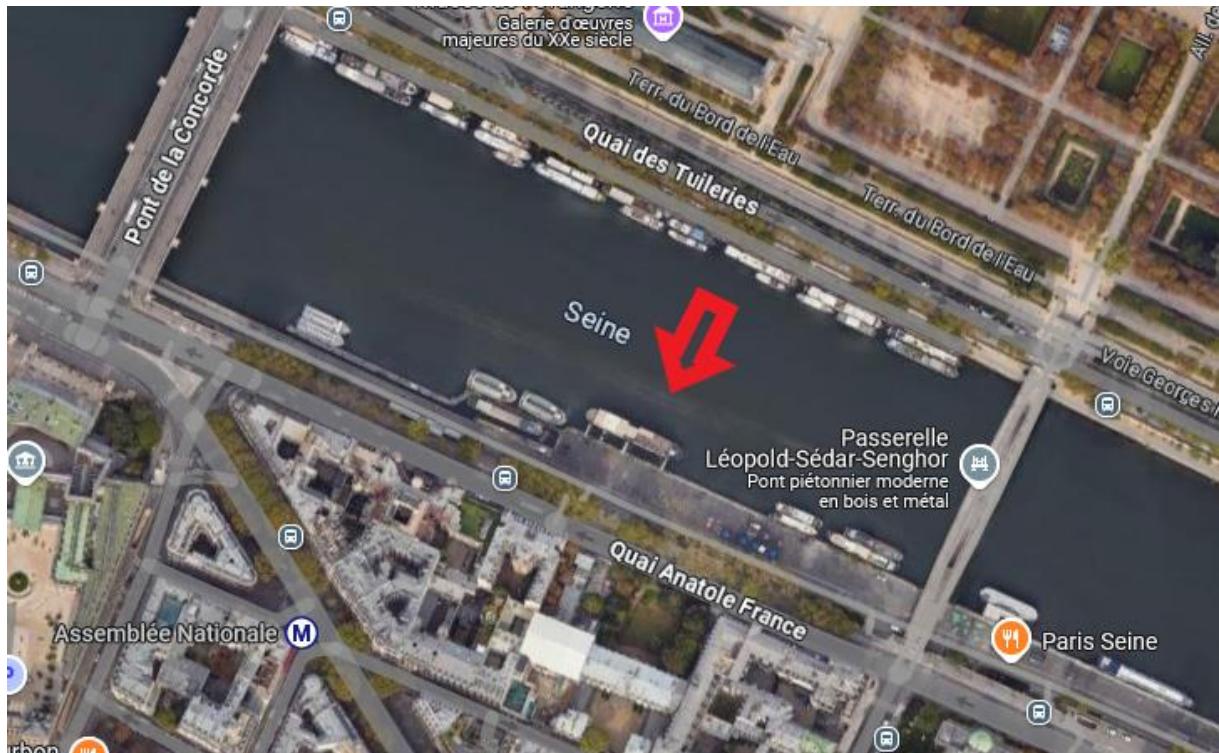
Redevance pour ce site :

- Redevance fixe = **102 100 euros HT /an (valeur 2025)**
  - +  - **Redevance sur chiffre d'affaires à hauteur de 1% minimum**

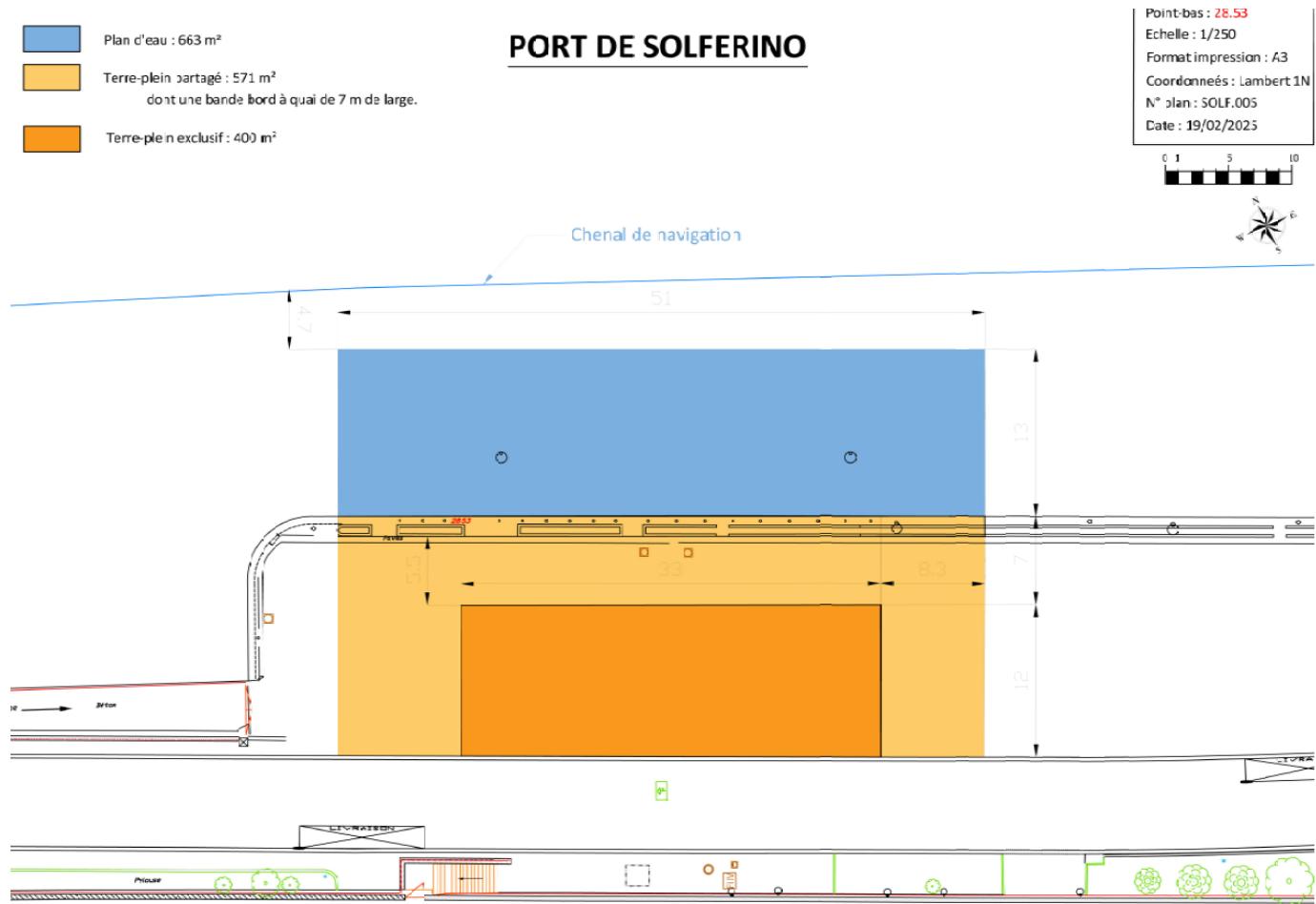
**Le candidat devra préciser dans son compte d'exploitation le chiffre d'affaires global prévisionnel réalisé sur ce site (titulaire et sous-occupant). Il devra également s'engager sur un chiffre d'affaires global minimum qui sera intégré dans la convention d'occupation temporaire et aura valeur contractuelle pour le calcul de la redevance minimum.**

# ANNEXES

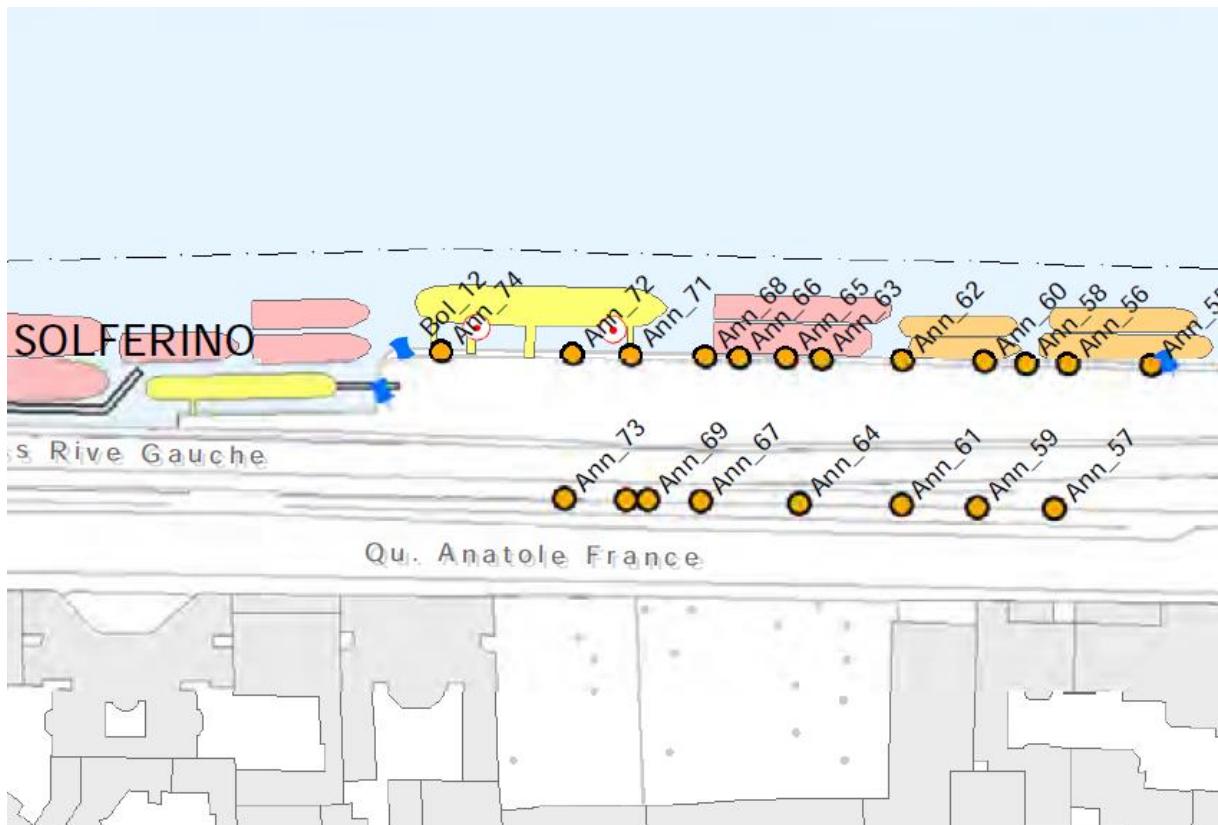
## Annexe 1 : Organisation générale du port (existant)



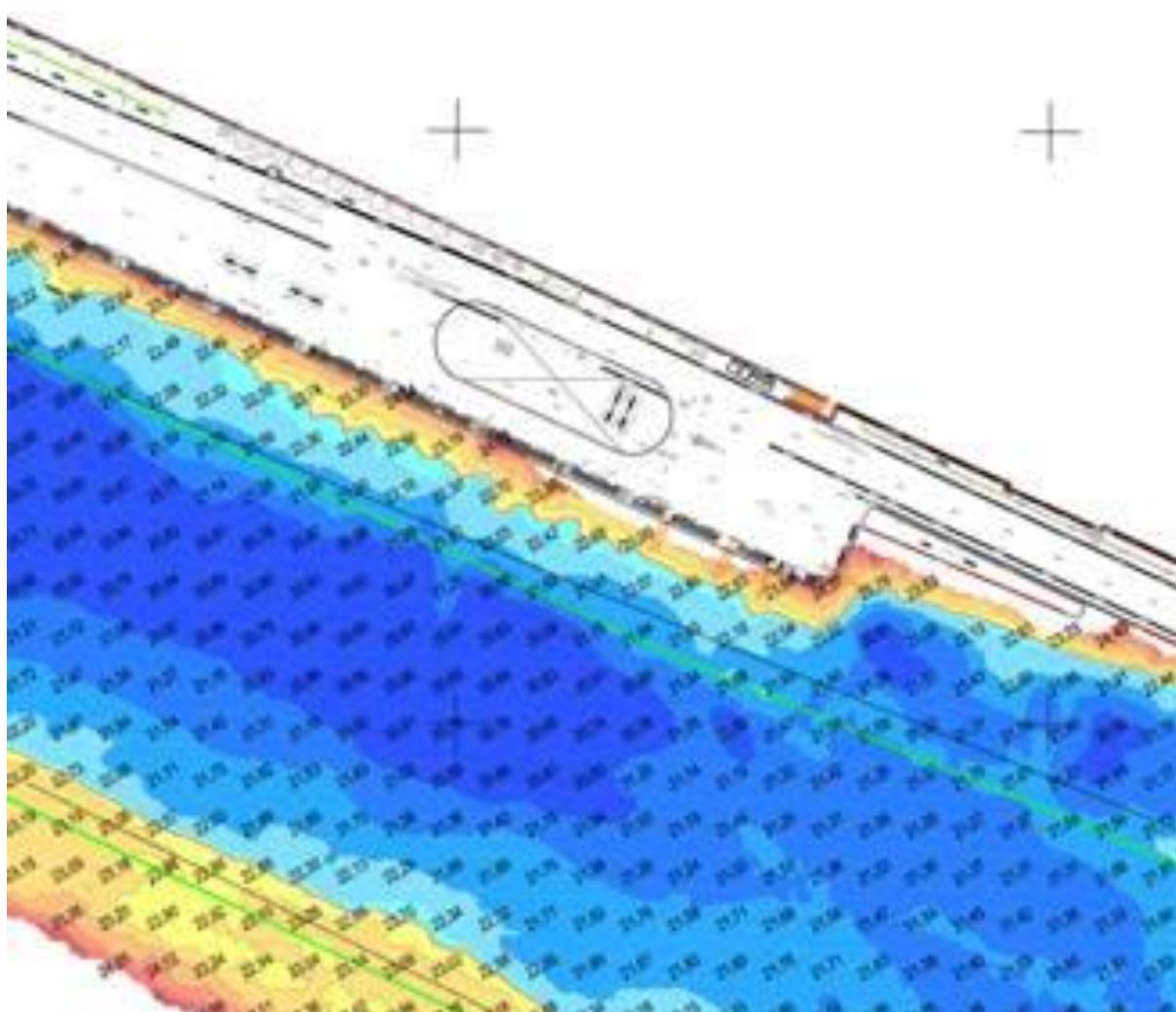
## **Annexe 2 : Plan de la future amodiation**



### Annexe 3 : Plan des organes d'amarrage



## Annexe 4 : Bathymétrie



Mouillage : 22,72m NGF

Réflet Normal:	26,72 m NGF/RGMB
Mouillage :	4,00 m
Enfoncement :	3,50 m
Niveau d'eau moyen :	26,82 m NGF/RGMB

Empreinte du chenal IDF.

